

Conseil Municipal

Le lundi 3 septembre 2018, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle. MM. ASSADET Alain, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

Absents excusés : Mme CHARPENTIER Céline et M. AUDIOT Francis.

Absents excusés ayant délégué pouvoir : MME BARDELOT Nicole (*ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie*), M. FERRIERE Laurent (*ayant délégué pouvoir à M. REMANJON Patrice*)

Secrétaire de séance : M. REMANJON Patrice.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

PROJET DE MAISON MEDICALE : le Maire informe l'assemblée qu'une réunion avec les professionnels de santé a eu lieu fin juillet pour étudier toutes les possibilités d'installation qui pourraient être envisagées dans la future maison médicale. L'achat du bâtiment sera signé début octobre. Ce projet a été soumis à plusieurs cabinets d'architecture pour la maîtrise d'ouvrage et le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société PRAXIS de Bourges. Des demandes de financement seront faites et selon les réponses le projet sera finalisé.

ADHESION DE LA COMMUNE D'ALLOUIS A LA C.C.T.H.B. : Le Maire fait part à l'assemblée que la Commune d'ALLOUIS a demandé son rattachement à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry à compter du 1^{er} janvier 2019. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion de cette commune.

CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE 14/35^{ème} : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de créer un poste d'agent de maîtrise à temps non complet 14/35^{ème} en vue de nommer un agent ayant réussi l'examen professionnel avec succès.

MUTATION D'UN AGENT TECHNIQUE : le Conseil Municipal prend bonne note de la demande de mutation d'un agent technique à compter du 1^{er} novembre prochain. Un avis de vacance d'emploi sera déposé auprès du Centre de Gestion du Cher pour son remplacement.

TRANSPORTS SCOLAIRES : le Maire informe le Conseil Municipal des nombreuses difficultés rencontrées cette année à propos du circuit de transport scolaire concernant le collège et le retour après 16 h 00 des élèves de l'école primaire. Malgré de nombreux échanges avec la Région Centre Val de Loire, certains arrêts ont été supprimés créant ainsi des mécontentements dans plusieurs familles.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : l'adjointe chargée des animations et des associations informe l'assemblée du bon déroulement des animations du 14 juillet et remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour son implication. Cette saison se terminera par les 20 ans de la bibliothèque municipale le samedi 8 septembre avec plusieurs animations auxquelles la population est invitée à participer. Les nouveaux arrivants seront accueillis le 14 septembre avec les lauréats du concours communal de maisons fleuries après le passage du jury le 7 juillet dernier. Le repas en l'honneur des Aînés sera servi le samedi 1^{er} décembre et des colis seront distribués le 2 décembre à tous ceux qui ne pourront pas y assister. La randonnée pédestre organisée par la CCTHB partira d'Allogny le dimanche 14 octobre et plusieurs réunions sont prévues pour sa préparation.

L'adjointe chargée de la jeunesse et de l'enfance fait état du succès du Centre de Loisirs du mois de juillet avec une fréquentation en hausse surtout pour les plus grands. Le réaménagement des salles de classe a été réalisé après un petit problème d'entretien des locaux à la fin du Centre de Loisirs. Les travaux de rénovation de 2 classes ont été réalisés au cours de cet été (peinture, électricité, isolation). La pose de stores est à prévoir et le Conseil Municipal accepte l'offre proposée par une société spécialisée. Aujourd'hui, jour de la rentrée scolaire, l'effectif de l'école de 144 élèves est stable et chacun des enfants a retrouvé son école et ses enseignants dans de bonnes conditions.

L'adjoint chargé de l'environnement fait part à l'assemblée qu'il préparera, pour une prochaine réunion, un compte-rendu des réunions auxquelles il a assisté à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry à propos de la redevance incitative.

L'adjoint chargé des bâtiments et de la voirie informe le Conseil Municipal de la réalisation du réseau informatique et téléphonique des locaux scolaires rue de la Liberté. Une information sur l'utilisation de ces installations auprès des enseignants sera donnée prochainement. Une nouvelle expérimentation de la circulation sera mise en place route de Bourges durant une quinzaine de jours et l'avis des riverains sera recueilli ensuite. La modification de la circulation sur la voie communale n° 8, entre les Augerats et les Coteaux sera gelée dans un premier temps, suite au désaccord des habitants des hameaux voisins. Les derniers travaux de réfection de voirie (points à temps) seront réalisés à la fin de ce mois avec la reprise de la place du haut bourg. Le Conseil Municipal est ensuite amené à statuer sur la réalisation des travaux de voirie route des Aix, après avoir pris connaissance des esquisses retenues en 2014 et de l'évaluation du coût de cette opération. Après délibération, l'assemblée décide de demander l'avis du trésorier municipal quant à la capacité de financement de la Commune et aux ratios de dettes réglementaires par habitant face à ces nouvelles dépenses. Une décision pour la continuité de ces travaux sera prise lors d'une prochaine réunion

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES : le Maire informe le Conseil Municipal de l'estimation des terrains communaux « L'Echaudement » et « Le Clos de Bonnefond ». L'assemblée en prend bonne note et décide de confirmer la mise en vente de ces terrains. Le fermier du terrain « Le Clos de Bonnefond » en sera avisé en priorité.

Le Chef du Centre de secours MESO fera valoir ses droits à la retraite à la fin du mois de septembre.

Séance levée à 21 h 50.